



**HAL**  
open science

## Constituer, ordonner et interpréter : autour du corpus de marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques

Lei Huang

► **To cite this version:**

Lei Huang. Constituer, ordonner et interpréter : autour du corpus de marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques. *Annales de Janua : Actes des journées d'études*, 2014, 2, n.p. halshs-00975297

**HAL Id: halshs-00975297**

**<https://shs.hal.science/halshs-00975297>**

Submitted on 19 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Lei Huang

## **Constituer, ordonner et interpréter : autour du corpus de marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques**

### **Résumé**

Les marques lapidaires de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques n'ont jamais fait l'objet d'une étude systématique, alors qu'elles constituent un élément important pour appréhender l'organisation de ce grand chantier roman. En dépit du contour évolutif du corpus de marques, imposé par la méthode de relevé, les conditions d'observation et l'état de conservation de l'édifice, l'étude de ce corpus permet non seulement de préciser la chronologie relative entre certaines étapes de construction, mais aussi d'avancer des hypothèses sur les fonctions des marques de Conques.

### **Abstract**

Masons' marks of Sainte-Foy of Conques have never been systematically studied, although they constitute an important element for understanding the organisation of this Romanesque construction project. Despite the evolutive outline of the corpus of marks determined by our survey method, observation conditions and the state of conservation of the abbey church, the study of this corpus can not only specify the relative chronology between certain stages of construction, but also put forward several hypotheses on the functions of the masons' marks of Conques.

**Mots-clés** : marques lapidaires, Sainte-Foy de Conques, architecture romane, archéologie du bâti, corpus

**Keywords** : Masons' marks, Sainte-Foy of Conques, Corpus, Romanesque architecture, Building archaeology

### **Introduction**

§1 Dans les études récemment consacrées à l'architecture de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques<sup>1</sup>, en Rouergue, l'archéologie du bâti, quoique appliquée d'une manière peu systématique, a déjà apporté de nombreux éléments importants à l'appréhension de l'organisation de ce grand chantier roman. Une étude archéologique plus approfondie est donc susceptible de révéler plus précisément la marche des travaux. Cette dernière fournit, en outre, un cadre chronologique relatif pour l'étude de la sculpture. C'est à partir de ce constat que nous avons décidé de mener une recherche doctorale sur l'architecture et la sculpture de l'abbatiale de Conques aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

§2 Une des spécificités de l'analyse proposée ici est d'intégrer pleinement l'étude des marques lapidaires conservées dans l'abbatiale. En effet, alors que leur présence à

Sainte-Foy avait été signalée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, elles n'avaient encore jamais fait l'objet d'une véritable enquête. Or, durant ces dernières décennies, de nombreuses recherches ont montré que ce type de source contribuait souvent à une meilleure compréhension de la marche des chantiers<sup>3</sup>. Le corpus de Conques, particulièrement riche, nécessitait donc une première étude systématique. Celle-ci relève d'une double finalité : d'une part concourir, avec d'autres données archéologiques, à éclairer l'édification de l'abbatiale et d'autre part comprendre les éventuelles fonctions de ces marques.

## Constituer un corpus de marques lapidaires

### Critères de sélection et limites des méthodes de relevé

- §3 Déterminer les critères de sélection du corpus de marques lapidaires de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques ne suscite pas de difficultés particulières. En reprenant la définition établie par Y. Esquieu et A. Hartmann-Virnich, on peut en effet considérer que le corpus rassemble tous les signes taillés ou incisés «qui peuvent être mis en relation avec une ou plusieurs phases de la préparation, de la fourniture et/ou de la mise en œuvre de la pierre»<sup>4</sup>. Ainsi, le mot «SŒVRS», gravé à plusieurs reprises sur le chevet pour indiquer les emplacements des tombes des sœurs du couvent de l'Union sous l'Ancien Régime<sup>5</sup>, n'en fait pas partie. Les marques lapidaires peuvent aussi être peintes ou tracées sans incision du bloc<sup>6</sup>, mais on n'en trouve pas de ce type à Conques. Le corpus demeure donc celui des marques gravées.
- §4 Il s'agit ensuite, pour établir un inventaire et poursuivre l'étude, de reproduire graphiquement ces signes. La matérialité des marques lapidaires, inséparable de celle de l'édifice, impose une réflexion sur les modalités de leur transcription, car toute copie en deux dimensions implique nécessairement une perte d'informations. Cette étape fondamentale dans la constitution du corpus documentaire est directement dictée par les conditions de recherche sur le terrain. L'une des techniques pour obtenir un relevé relativement fidèle est le frottis<sup>7</sup> : il reproduit non seulement le contour et la dimension des marques, mais aussi la technique de taille de la marque et du bloc marqué. Cette méthode exige cependant un accès direct aux marques à relever, ce qui n'est pas le cas de Conques où une majorité de marques se trouve sur les claveaux des arcs.
- §5 Faute d'accès direct, il faut recourir à d'autres techniques de relevé, pourtant moins fiables. La photographie a été plus ou moins condamnée par des chercheurs à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à cause de conditions techniques et topographiques particulièrement contraignantes<sup>8</sup>. Toutefois, depuis ces dernières années, le progrès technologique des matériels de photographie peut considérablement compenser ces insuffisances. L'autre méthode de relevé largement appliquée aux marques inaccessibles est le procédé du croquis : même s'il repose sur une observation minutieuse, sa fiabilité n'est pas meilleure. Ces limites conduisent à adopter une méthode de relevé mixte : une prise photographique accompagnée d'une observation corrective à l'aide des jumelles. Cependant, ce procédé mixte est moins fiable que le frottis, car les résultats peuvent varier sensiblement selon l'éclairage, en particulier à l'intérieur de l'édifice. De plus, une perte d'informations est inévitable. En effet, l'angle de prise de vue, souvent non frontale, déforme les marques. Si les variantes d'un *motif* sont plus ou moins observables, les techniques de leur réalisation matérielle – toutes les

deux de l'ordre du *dessin* – restent difficiles à cerner<sup>9</sup>. Une étude sémiologique des marques étant actuellement peu réalisable, il faut donc se contenter d'une simple analyse du motif.

§6 D'autres contraintes viennent accentuer les limites de la méthode. Par exemple, certains blocs, situés aux angles morts, sont inaccessibles, alors qu'ils portent probablement des marques lapidaires. C'est le cas de ceux du revers des grandes arcades dans les collatéraux de la nef. Par ailleurs, lors des restaurations menées respectivement par les architectes É.-J. Boissonnade et J.-C. Formigé dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, une quantité assez importante de blocs a été remplacée, ce qui aurait fait disparaître certaines marques. L'état actuel de conservation de l'édifice pose aussi problème : la détérioration des pierres de taille crée, surtout dans les zones de concentration de marques, des lacunes potentielles. Enfin, même pour les parties observables, et en dépit de nombreuses vérifications effectuées, il n'est pas assuré qu'elles aient toutes bien été examinées. Toutes ces limites rendent impossible l'établissement d'un corpus exhaustif des marques lapidaires. Celui-ci devra donc rester ouvert pour intégrer d'éventuels nouveaux éléments.

### Méthodes de constitution standardisées et adaptation locale

§7 Sous l'impulsion du Centre international de recherches glyptographiques, certains chercheurs ont avancé une méthode systématique permettant de constituer un corpus international de marques lapidaires. Pour un édifice donné H. Janse propose d'enregistrer douze aspects pertinents d'une marque dans un tableau à colonnes : catégorie, type, numéro, dessin, dimension, façonnage, forme du bloc, matériau, emplacement, datation, marque double et particularités<sup>10</sup>. Plus tard, J.-L. Van Belle modifie légèrement ce schéma méthodique en remplaçant le façonnage de la marque et la forme du bloc par la taille de la pierre et la fréquence d'une marque<sup>11</sup>.

§8 Ces méthodes standardisées, pionnières dans la recherche des marques lapidaires, s'avèrent efficaces pour la constitution d'un corpus à l'échelle régionale ou nationale, voire internationale. Néanmoins, elles sont parfois peu adéquates à l'étude monographique où les particularités locales doivent être plus prises en compte. Certes, tous ces aspects indiqués méritent d'être traités, mais il convient de les hiérarchiser en fonction de la visée de la recherche et des limites du terrain. Il s'agit dès lors de distinguer les données brutes directement obtenues de l'observation (à savoir le motif, l'emplacement des marques, le matériau et la trace de taille du bloc marqué) des données secondaires issues d'une analyse des premières, par exemple, la catégorie (marque identitaire et marque utilitaire) et le type (lettres, chiffres, formes géométriques, traits, courbes et idéogrammes). Ces dernières informations relèvent plutôt de l'étape d'exploitation du corpus. C'est pourquoi nous les avons provisoirement écartées pendant cette première phase de constitution.

§9 La hiérarchisation des données et la méthode de relevé choisie imposent un autre procédé de constitution du corpus que le tableau méthodique. Ce dernier représente en effet un résultat final synthétique que l'on aurait de la peine à formuler au début d'une étude de cas. Le corpus de Conques doit surtout montrer efficacement les données brutes évoquées plus haut, en particulier la morphologie et l'emplacement des marques. Il est pour cela nécessaire de faire une mise au net informatique de chaque relevé en utilisant un système graphique codifié pour les différentes techniques de taille. À Conques, les blocs marqués sont systématiquement en

calcaire jaune, ce qui évite de créer un codage spécifique pour la pétrographie. Chaque marque recensée est ensuite présentée sous forme d'un document graphique, unité de base du corpus. Étant donné qu'une majorité absolue des marques se concentre sur les claveaux, l'arc est ensuite choisi comme l'unité de (re)présentation, ce qui rend explicites non seulement l'emplacement d'une marque, mais aussi sa position par rapport aux autres claveaux marqués (fig. 1).

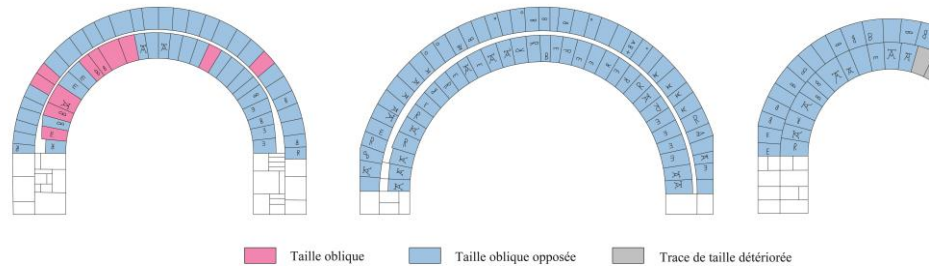


Fig. 1 – Sainte-Foy de Conques, mise au net des marques lapidaires, face est des grandes arcades (du sud au nord), collatéral ouest du bras nord du transept.

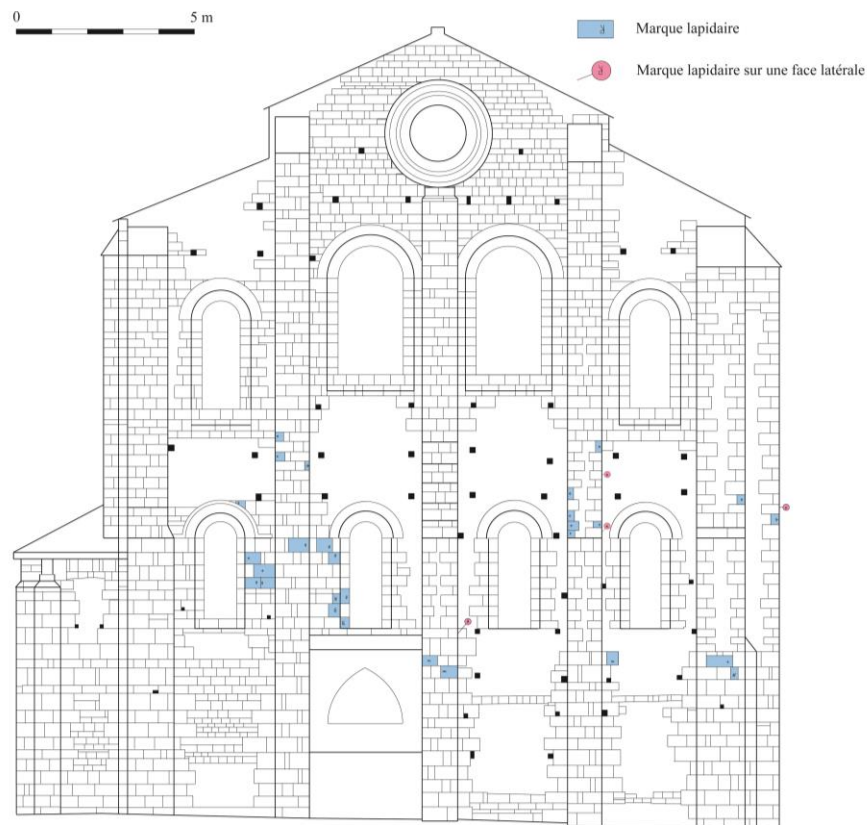


Fig. 2 – Sainte-Foy de Conques, relevés des marques lapidaires hors des zones de couverture, façade nord du transept.

§10

Quant aux marques situées en dehors des éléments de couverture, leur mise au net est différente. Le parement extérieur du passage annulaire situé au-dessus du déambulatoire présente un nombre important de marques, celles-ci font l'objet d'une mise au net sur un développement schématisé du parement. Les autres marques, réparties çà et là restent en principe isolées dans le corpus. Elles peuvent toutefois

être représentées sur un support graphique lorsqu'elles sont relativement nombreuses sur une élévation donnée, comme celles de la façade nord du transept (fig. 2). Ainsi, cette étude permet de définir une première forme du corpus de marques lapidaires de l'abbatiale Sainte-Foy, avec 2281 marques, ce qui constitue assurément une sous-estimation de la réalité égyptographique de Conques.

## Ordonner les données au sein du corpus

### Une approche statistique

- §11 L'établissement du corpus exige, par la suite, une exploitation des informations enregistrées dans le but de mettre en évidence les caractéristiques, souvent peu tangibles, de la répartition spatiale des marques. Compte tenu de l'importance primordiale des données brutes, il conviendrait d'abord de les ordonner afin d'obtenir une vision globale des marques de Conques. Cette organisation des données constitue une étape préalable à l'interprétation.
- §12 Dans un premier temps, le motif et l'emplacement des marques sont traités au moyen d'un tableau de répartition (fig. 3). La deuxième ligne de celui-ci recense les motifs des marques, alors que la première colonne indique, arc par arc, tous les emplacements intérieurs et extérieurs. Le point de rencontre de ces deux données précise le nombre d'occurrences. Cet outil sert donc à visualiser la répartition de chaque marque à toutes les échelles, de l'arc isolé à l'intégralité de l'abbatiale. Réciproquement, il montre la diversité des marques présentes pour chacune des parties de la construction.

		Motifs des marques						Nombre de marques	Nombre de claveaux marqués	Nombre total de claveaux	Pourcentage de claveaux marqués
		A	E	R	V	+	·				
Total		1	10	10	11	3	16	51	51	139	37%
<b>Élévations extérieures – Niveau inférieur</b>											
Façade du bras nord											
Arc de la première fenêtre (de l'est à l'ouest)	Rouleau supérieur					3	16	19	19	19	100%
	Rouleau inférieur							0	0	12	0%
Arc de la deuxième fenêtre	Rouleau supérieur			6				6	6	16	38%
	Rouleau inférieur		1					1	1	12	8%
Arc de la troisième fenêtre	Rouleau supérieur			2				2	2	14	14%
	Rouleau inférieur			1				1	1	12	8%
Arc de la quatrième fenêtre	Rouleau supérieur			8				8	8	15	53%
	Rouleau inférieur		2					2	2	11	18%
<b>Élévation ouest du bras nord</b>											
Arc de la fenêtre	Rouleau supérieur	1		4				5	5	16	31%
	Rouleau inférieur		7					7	7	12	58%

Fig. 3 – Extrait du tableau de répartition général des marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques.

- §13 À ce jour, à Sainte-Foy de Conques, on dénombre vingt-cinq motifs différents des marques dont l'occurrence dépasse cinq (fig. 4 et 5) : lettres «A»<sup>12</sup>, «B», «D», «E», «F», «h», «I», «N», «R», «S», «T», «V» et «W», croix grecques dont une cinquantaine de potencées, croix de Saint-André simples traits horizontaux, svastikas, flèches dont la longueur de la ligne est plus ou moins égale à celle de l'empennage, losanges, cercles, points simples, motifs constitués de quatre points disposés à l'extrémité de chaque branche d'une croix grecque, motifs de courbe, zigzags courts, et en dernier lieu, motifs ressemblant au pi capital. Parmi les autres marques rares, on trouve des traits abstraits, à l'exclusion des lettres «C»

et «P». Quant à la typologie des marques lapidaires, les six types – lettres, chiffres, figures géométriques, traits, courbes et idéogrammes – avancés par J.-L. Van Belle<sup>13</sup> sont assez adéquats et largement adoptés. À cet égard, les marques de Conques présentent une grande diversité même si les chiffres et les idéogrammes font défaut. Les svastikas pourraient entrer dans ce dernier type, mais en raison de l’incertitude de leur symbolisme médiéval, ils sont classés dans la catégorie des traits.

Types	Marques	Nombre
Lettres	Α Α Α Α Α	377
	Ρ ρ	201
	V v	179
	E	163
	∞ □	147
	S Z	146
	h h	77
	W	72
	T	36
	D	29
	I I	26
	F F	13
	N N	9
Courbes	U	11
Formes géométriques	○ •	37
	◇	25
Traits	+ †	336
	X	138
	—	83
	卐	62
	←	46
	•	18
	⋄	17
	ㄥ	8
	∟	7

Fig. 4 – Typologie des marques lapidaires principales de Sainte-Foy de Conques.

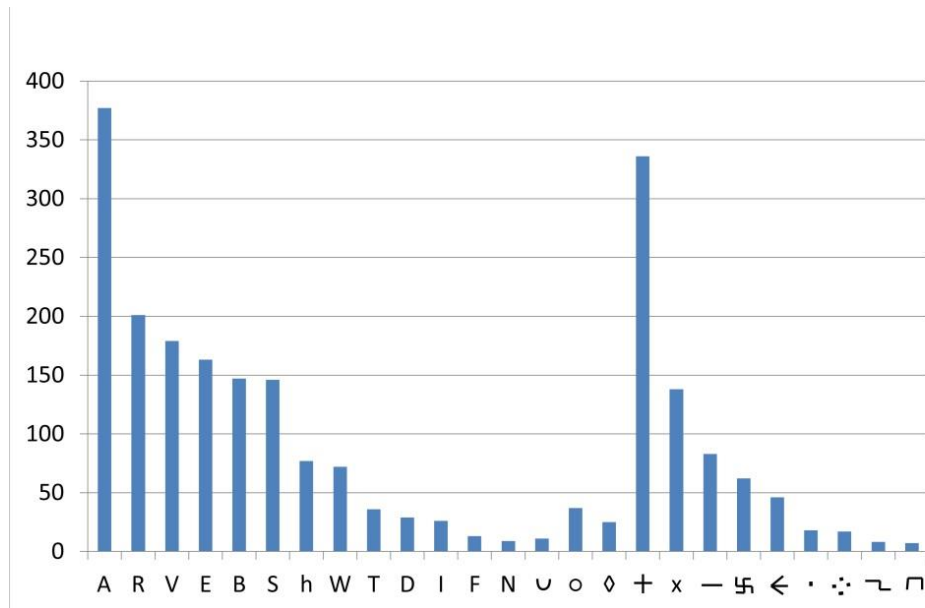


Fig. 5 – Histogramme présentant le nombre de marques lapidaires principales de Sainte-Foy de Conques.

§14 Il est d'ailleurs à noter que les lettres occupent une place très importante dans ce corpus. Elles représentent 13 motifs fréquents sur 25. Le motif composé de deux hastes diagonales surmontées d'un plateau peut sans doute être identifié à la lettre «A». Le manque de la traverse pour cette dernière n'est pas étranger à l'épigraphie romane, par exemple sur l'épithaphe de l'abbé Isarn à Saint-Victor de Marseille. En outre, ce motif ne se manifeste que dans la travée déterminée par l'intersection du bras nord du transept et du chœur. Sa présence est accompagnée d'une absence systématique de la lettre «A» qui est pourtant bien présente dans la travée droite du chœur voisine. Quoiqu'il en soit, les lettres montrent une supériorité numérique : 1475 sur un total de 2281, soit 64,5% de marques dans le corpus. L'occurrence de la lettre «A» est bien plus importante que celle des autres lettres. Elle représente 16,5% des marques de Conques. La croix grecque et celle de Saint-André en occupent 20,5%.

#### Vers une répartition spatiale chiffrée

§15 En ce qui concerne la répartition extérieure des marques, au niveau inférieur, une absence glyptographique presque totale peut être constatée sur la couronne de chapelles. Seuls cinq «A» et une flèche se trouvent sur la partie basse des deux contreforts de la chapelle rayonnante sud. L'accessibilité de ces marques conduit à s'interroger sur leur authenticité, mais aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle. Par ailleurs, les marques ne se manifestent qu'à partir de la façade des bras du transept, en particulier au nord. Elles continuent sur le gouttereau nord, avant de se raréfier au massif occidental, alors qu'au sud elles font défaut tout au long du gouttereau de la nef. Au niveau des tribunes, le chevet, avec le parement extérieur du passage annulaire fort marqué, présente à peu près 80% des marques de ce niveau supérieur. Le bras nord du transept et le massif occidental possèdent occasionnellement quelques marques, alors que le bras sud et les gouttereaux de la nef en sont quasi dépourvus.



§16

À l'intérieur, le niveau inférieur montre une forte concentration de marques, en raison de l'intensification des couvertements tels que les grandes arcades et les doubleaux. Il occupe 60,5% des marques de l'abbatiale. Le nombre de marques situées dans le bras nord du transept paraît particulièrement important. Ceci s'explique par l'absence de marque dans le bas-côté est du bras sud du transept. Au niveau des tribunes, une bipolarité caractérise la répartition des marques, à l'est par le chœur et à l'ouest par les deux salles hautes du massif occidental. Le reste de l'abbatiale est peu marqué à ce niveau. Enfin, il est à noter qu'aucun doubleau du vaisseau central de la nef et du transept n'est marqué, ce qui pourrait résulter des travaux de restauration. Les plans de densité plus visuels, peuvent être établis à partir du tableau de répartition synthétique (fig. 6 et 7). Ce dernier résulte d'une réorganisation des données du tableau de répartition général.

Parties de l'édifice			Nombre de marques	Pourcentage local	Total
Extérieur	<u>Niveau 1- Rez-de-chaussée</u> 10,5%	Chevet	6	2,5%	237
		Bras nord du transept	107	45%	
		Gouttereau nord de la nef	82	35%	
		Bras sud du transept	27	11,5%	
		Gouttereau sud de la nef	0	0%	
		Massif occidental	15	6%	
	<u>Niveau 2 -Tribunes</u> 10%	Chevet	176	77%	229
		Bras nord du transept	24	10,5%	
		Gouttereau nord de la nef	1	0,5%	
		Bras sud du transept	1	0,5%	
		Gouttereau sud de la nef	0	0%	
		Massif occidental	27	11,5%	
Intérieur	<u>Niveau 1- Rez-de-chaussée</u> 60,5%	Chœur	221	16%	1382
		Bras nord du transept	441	32%	
		Collatéral et grandes arcades nord	235	17%	
		Bras sud du transept	189	14%	
		Collatéral et grandes arcades sud	202	14,5%	
		Massif occidental	94	6,5%	
	<u>Niveau 2 -Tribunes</u> 19%	Chœur	200	46%	433
		Bras nord du transept	11	2,5%	
		Tribune nord de la nef	9	2%	
		Bras sud du transept	36	8,5%	
		Tribune sud de la nef	8	2%	
		Massif occidental au niveau des tribunes de la nef	40	9%	
		Tribune du massif occidental	129	30%	

Fig. 6 – Tableau de répartition synthétique des marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques.

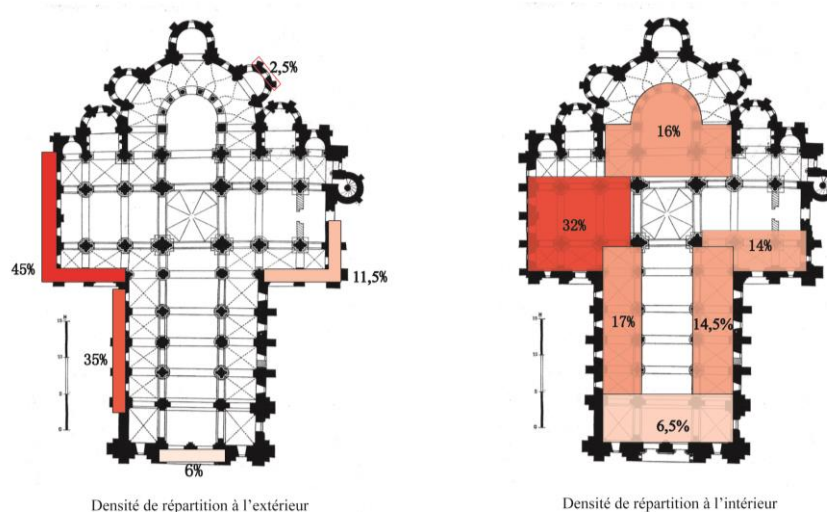


Fig. 7 – Sainte-Foy de Conques, plans de densité de répartition des marques lapidaires au niveau du rez-de-chaussée.

§17 Sur les autres données brutes, il convient de rappeler que tous les blocs marqués sont de calcaire jaune, à part six blocs de grès à la partie basse du chevet. Le reste du niveau inférieur de celui-ci, en grès rouge ou gris, est dépourvu de marques lapidaires. Quant aux techniques de taille des blocs, elles s'inscrivent dans l'évolution générale des techniques pratiquées sur le chantier : il s'agit soit d'une taille oblique simple, soit d'une taille oblique opposée. Les traces disposées en divers sens, largement présentes dans la construction du niveau inférieur du chevet, ne se retrouvent pas sur les claveaux marqués. La corrélation entre une marque et une technique de taille particulière est attestée sur certains chantiers romans<sup>14</sup>, mais il n'en va pas de même pour Conques. Au sein d'une étape de construction, les traces d'outil laissées sur les claveaux reflètent surtout le courant technique général, au détriment de l'individualité des tailleurs. Parfois, sur un même arc, les blocs marqués de signes identiques peuvent montrer une présence conjointe de deux techniques de taille, dans le collatéral est du bras nord du transept par exemple.

## Interpréter les données (ré)organisées

### Pour une marche du chantier plus précise

§18 La répartition des marques montre une grande hétérogénéité entre les différentes parties de construction. On peut donc se demander si une discrimination par l'intensité de la manifestation des marques lapidaires, quelles que soient leurs formes, est légitime pour distinguer les différentes étapes de construction. Répondre par l'affirmatif semble discutable. Premièrement, compte tenu des contraintes d'observation et de l'éventuelle disparition de marques due à l'altération des pierres, il est délicat de discerner la représentativité des marques relevées. Certes, si les traces d'outil sont bien conservées sur les blocs et que ceux-ci ne présentent aucune marque, alors il est convenable de considérer que les marques font effectivement défaut sur les faces observables, mais l'existence, bien que peu probable, des marques cachées dans les maçonneries ne peut être complètement exclue<sup>15</sup>.

- §19 Deuxièmement, les statistiques du tableau de répartition synthétique sont regroupées par grandes composantes architecturales de l'édifice. Cette méthode risque d'occulter la complexité du chantier, dont les différentes étapes de construction s'imbriquent souvent entre les unités de division de l'espace. De plus, la graphie des variantes d'un motif n'est pas prise en compte par les tableaux de répartition, alors qu'elle constitue un indice important pour le phasage. Dès lors, il convient de revenir au corpus des documents graphiques pour examiner les détails de près. Enfin, la forte concentration des marques sur les arcs ne permet d'étudier que les zones environnantes de ceux-ci, ce qui rend la vision du chantier partielle.
- §20 Ainsi, la répartition générale des marques lapidaires ne permet pas, à elle seule, de reconstituer précisément les étapes de la construction de l'abbatiale. Malgré des limites, elle contribue dans un premier temps à vérifier la vision de la marche du chantier définie par d'autres données archéologiques telles que la répartition des matériaux, des techniques de taille et des trous de boulin, etc. Néanmoins, à l'échelle d'une zone peu étendue et riche de marques, l'analyse de celles-ci autorise parfois à déterminer une séquence de construction, indépendamment des autres données archéologiques.
- §21 Les travaux de Sainte-Foy débutent, probablement dès les années 1030-1040<sup>16</sup>, par la construction des chapelles orientées et rayonnantes, du déambulatoire et de la partie inférieure de la tourelle sud. Cet ensemble est presque dépourvu de marques lapidaires. Il en va de même pour le collatéral est du bras sud, tandis que les autres arcs du transept sont abondamment marqués au niveau inférieur. Le voûtement de ce collatéral du bras sud est ainsi différencié de celui des autres. Les marques réalisées pendant les travaux du voûtement du déambulatoire et du collatéral est du bras nord constituent, avec celles de la partie inférieure de la façade de ce dernier, les premiers exemples glyptographiques du chantier de Conques. Il conviendrait de les situer au troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle, étant donné leur contemporanéité ou légèreté postérieure par rapport au voûtement des chapelles, probablement achevé avant la mort de l'abbé Odolric en 1065<sup>17</sup>. Ce début du marquage est d'ailleurs accompagné d'une disparition progressive des blocs de grès, au profit de ceux de calcaire. Il semble que le changement des matériaux employés soit concomitant avec le recrutement d'une nouvelle main-d'œuvre, laquelle introduit dès lors le marquage sur le chantier de Sainte-Foy.
- §22 L'enveloppe du transept est mise en place par des tranches horizontales qui continuent sur les gouttereaux de la nef et le massif occidental. Au nord, une bande horizontale de schiste, soigneusement taillé au niveau des fenêtres inférieures, s'étend de la partie médiane de la façade du transept jusqu'au massif occidental. Les marques lapidaires du couvrement des fenêtres témoignent également de cette continuité. Il s'agit, avec une composition variée, d'un répertoire de cinq marques principales, «R», «E», «V», «A» et «B» (fig. 8). Les graphies de ces marques y demeurent constantes, ce qui montre que la mise en place de ces arcs est contemporaine. À l'intérieur, sur les doubleaux et les grandes arcades du collatéral ouest du bras nord et du bas-côté nord de la nef se trouvent les mêmes motifs, accompagnés de nouvelles marques telles que le cercle minuscule, la croix grecque et la marque double «AB». Ces dernières se manifestent essentiellement dans la nef, mais elles ne font pas défaut dans le collatéral ouest du bras nord. Ainsi la répartition des marques tend-elle à montrer une continuité des travaux du voûtement dans ces parties septentrionales de l'édifice<sup>18</sup>.

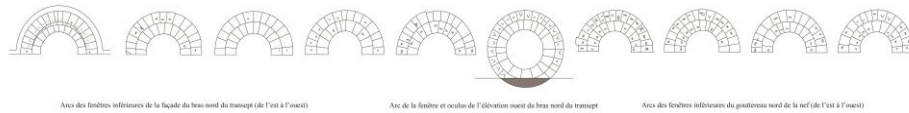


Fig. 8 – Sainte-Foy de Conques, relevés des marques lapidaires, face extérieure des baies inférieures du bras nord du transept et du gouttereau nord de la nef.

§23 Au sud, même si la même tranche de schiste bien taillé malgré son horizontalité décalée à plusieurs endroits, est toujours présente, la situation est un peu plus compliquée. Le couvrement de la fenêtre basse de la cinquième travée de la nef fait partie de cette bande. Contemporain de ceux des baies basses de l'élévation ouest du bras sud du transept, il est mis en place plus tôt que ceux des autres travées du bas-côté sud. L'absence totale des marques aux fenêtres du gouttereau sud, à l'exception de celle de la cinquième travée, est donc cohérente avec l'avancement du chantier.

§24 La construction avancée du massif occidental par rapport aux tribunes de la nef, comme en témoignent les ruptures d'appareil, peut également être confirmée par une présence importante des marques lapidaires sur les baies de communication entre les salles hautes du massif occidental et la deuxième travée de la nef. En effet, les tribunes de celle-ci ne possèdent presque plus de marques. Toujours au niveau supérieur, l'homogénéité de la construction du chœur et des tribunes orientales du transept est aussi attestée par les marques doubles «SI » ou «SF » que l'on ne trouve qu'à ces endroits.

### Les fonctions des marques lapidaires de Conques

§25 Outre leur rôle indicateur pour la compréhension de la marche du chantier, les marques lapidaires pourraient également renseigner sur l'organisation du travail. Quelles sont les fonctions de ces marques<sup>19</sup> ? À Sainte-Foy de Conques, environ 70 marques sur 2281 se situent hors des zones courbes. D'emblée, cette forte corrélation avec le tracé curviligne fait penser à une fonction utilitaire des marques ayant affaire à la stéréotomie. Cependant, la complexité des agencements des marques impose de nuancer cette interprétation. Sur le chantier de Sainte-Foy, six agencements différents se présentent sur les arcs. Pour les marques simples, quatre situations peuvent être distinguées : un seul motif sur tous les claveaux, un seul motif sur une partie de claveaux, plusieurs motifs marquant tous les claveaux ; plusieurs motifs marquant une partie de claveaux. Pour les marques doubles, deux catégories se différencient : une composition constante ou variée des marques doubles sur les claveaux marqués (fig. 9 et 10).

§26 Selon A. Baud, les marques relevant du premier agencement sont celles de montage<sup>20</sup>. Cependant, on considère généralement que ces dernières indiquent au maçon l'emplacement du bloc par rapport à ses voisins dans un même ensemble<sup>21</sup>. Une marque sur un bloc retrouve, en effet, souvent son complément ou son prolongement sur les blocs voisins. Ce n'est pas le cas de Conques. Quelle que soit la terminologie, étant donné l'importance des tracés des arcs, il est plausible que ce type de marquage ait pour but de désigner une destination commune des claveaux marqués, sans impliquer d'ordre particulier. Toutefois, même si l'on

intègre certains arcs du deuxième agencement dans le premier en prenant compte d'éventuelles pertes des mêmes marques, ces deux dispositions demeurent peu courantes à Conques. Il faut avancer d'autres hypothèses pour expliquer les autres configurations.

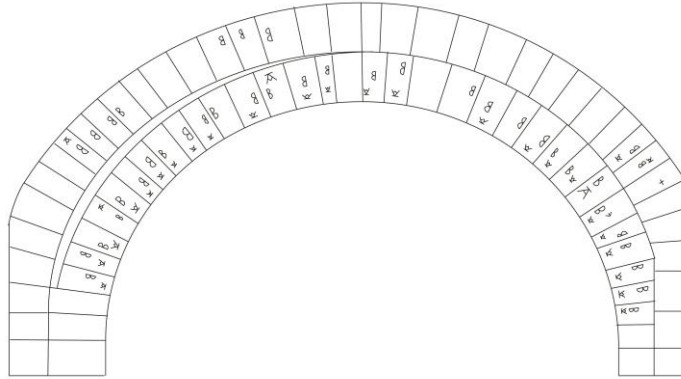


Fig. 9 – Sainte-Foy de Conques, exemple d'une composition constante des marques doubles, face sud de la grande arcade nord, cinquième travée de la nef.



Fig. 10 – Sainte-Foy de Conques, exemple d'une composition variée des marques doubles, face est du doubleau séparant le massif occidental du collatéral sud de la nef.

§27 La grande diversité de combinaisons de marques dans les troisième et quatrième agencements invalide la nature utilitaire des marques. Un même motif peut se retrouver sur des arcs de différentes portées, il n'a pas affaire à l'indication de place ou de regroupement. Dans ce cas-là, il conviendrait de considérer ces marques comme des signes d'identité, et ce d'autant plus qu'une bonne partie d'entre elles sont des lettres. Compte tenu de la forte diversité des marques présentes dans ces deux agencements, il est invraisemblable que ces marques soient celles des maîtres de tailleurs de pierre ou des maîtres de carrière, en particulier pour les arcs marqués de plusieurs motifs. Ainsi, elles seraient plutôt des marques de tailleurs de pierre.

§28 Peut-on en conclure que chaque motif représente un propriétaire particulier ? Pour répondre à cette question, il faut procéder préalablement à une différenciation précise de toutes les variantes regroupées sous un même motif. La qualité de la

gravure constitue un critère essentiel pour la différenciation, alors que la méthode de relevé adoptée dans la présente étude ne permet pas un travail poussé sur cet aspect. D'ailleurs, même en ajoutant d'autres critères tels que les ergots et empattements, il n'est pas aisé de distinguer les différentes mains. En attendant de meilleures conditions d'observation, étant donné le nombre peu important de la plupart des marques, il serait judicieux de ne pas trop distinguer de mains pour un même motif.

§29 Par ailleurs, outre le passage annulaire, pourquoi les tailleurs de pierre marquent-ils presque exclusivement les arcs en laissant les blocs de parement ? Si ceux-ci ne portent pas de signes cachés dans les maçonneries, les marques des arcs refléteraient-elles une recherche de reconnaissance sociale de la part des tailleurs de pierre<sup>22</sup>, dans la même logique que celle avancée par Y. Esquieu pour Saint-André-de-Rosans<sup>23</sup> ou par D. Morel pour certaines églises auvergnates<sup>24</sup> ? Effectivement, l'analyse de la stéréotomie montre que les claveaux exigent une meilleure maîtrise technique qu'un simple bloc de parement. Les tailleurs de pierre plus qualifiés voudraient-ils donc exprimer leur fierté pour le travail accompli à travers les marques identitaires ? L'hypothèse est tentante, mais rien ne permet de la confirmer. D'ailleurs, cette interprétation ne peut expliquer la cohabitation des claveaux marqués et non marqués. Si ces derniers, taillés à l'identique des premiers, ne portent aucune inscription sur leurs faces invisibles, traduisent-ils une autre mentalité des tailleurs de pierre ?

§30 Les recherches récentes essaient de situer les marques lapidaires identitaires dans un processus d'édicatoire lié à la quête du salut<sup>25</sup>. Cela vient rejoindre une optique plus générale de l'inscription des noms dans les lieux de culte. Tant que l'on considère les marques comme des signes identitaires, une telle lecture n'est pas impossible. Cependant, à Conques, la concentration des marques identitaires ne se situe pas forcément dans les parties les plus sacrées de l'édifice, mais davantage sur l'élément architectural particulier qu'est l'arc. Le symbolisme de ce dernier, situé juste avant la voûte considérée comme une réplique du ciel<sup>26</sup>, serait-il à l'origine de ce choix ? Par ailleurs, il existe des inscriptions des noms des bienfaiteurs sur les claveaux attestés par des sources médiévales<sup>27</sup>. Finalement, il est possible que des marques lapidaires réalisées par les tailleurs de pierre représentent une identité sociologiquement distincte de la leur, mais s'agit-il d'un phénomène général ?

		hN	hD	hW	hR	hS	h	hE		U	
h	hT	hN	hD	hW	h <sup>o</sup>	hS	h+	hE	h	U	T

Fig. 11 – Sainte-Foy de Conques, schéma d'agencement des marques doubles, doubleau séparant le massif occidental du collatéral sud de la nef.

§31 Quant au cinquième type d'agencement, il est difficile de percevoir sa signification. À l'inverse, il est intéressant d'analyser le sixième qui n'est présent que sur le doubleau séparant le massif occidental du collatéral sud de la nef. Les marques doubles comprennent un dénominateur commun « h », alors que l'autre signe varie d'un claveau à l'autre (fig. 10 et 11). On retrouve, chaque fois, un même motif accompagné du dénominateur « h » sur les deux faces du doubleau, aux

emplacements précisément symétriques. Dans ce cas particulier, les marques ont clairement une fonction utilitaire pour le montage, c'est-à-dire indiquer le claveau correspondant sur l'autre face du doubleau. Certes, dans cet ensemble, deux marques ne comportent pas «h», mais l'une d'entre elles retrouve également sa réplique sur l'autre face.

## Conclusion

§32 En dépit des limites de ce corpus, dictées par la méthode de relevé les conditions d'observation et l'état de conservation de l'édifice, la première exploitation des marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques permet non seulement de préciser la vision de la marche du chantier, préalablement définie ou non par d'autres données archéologiques, mais aussi de s'interroger sur certains aspects de l'organisation du travail des constructeurs romans.

§33 La forte variété des marques lapidaires et la complexité de leurs agencements laissent ouvertes de nombreuses questions sur leurs fonctions. Cependant, parallèlement, de nouvelles perspectives se dessinent pour de futures recherches. Si les conditions de relevé s'améliorent, une étude sémiologique des marques, avec une différenciation systématique des variantes, sera souhaitable. De nouvelles marques viendront compléter ce corpus non exhaustif et pourront même modifier les hypothèses émises. Dès lors, il conviendrait de situer les différents tailleurs dans chacune des étapes de construction, afin de mieux appréhender l'organisation de leur travail à l'époque romane. Cette approche permettrait, entre autres, de quantifier le temps nécessaire pour réaliser une partie architecturale donnée<sup>28</sup>. De plus, la présence importante des lettres et les emplacements privilégiés des marques – les claveaux – rapprochent une fois encore l'abbatiale de Conques de certaines grandes églises auvergnates, notamment Notre-Dame-du-Port<sup>29</sup>. Il serait intéressant de comparer leurs différents agencements des marques, mais aussi de s'interroger sur la culture technique et la provenance de ces tailleurs de pierre qui œuvrent activement, avec leur technique de marquage, sur le chantier de Conques pendant quelques étapes de construction.

## Notes

---

<sup>1</sup> Quitterie CAZES, «L'abbatiale de Conques. Genèse d'un modèle architectural roman », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXVII, 2006, p. 103-116 ; Éliane VERGNOLLE, Henri PRADALIER et Nelly POUSTHOMIS-DALLE, «Conques, Sainte-Foy : l'abbatiale romane », *Congrès archéologique de France*, CLXVII, 2009, p. 71-160.

<sup>2</sup> Auguste BOUILLET et Louis SERVIERES, *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, E. Carrère, 1900, p. 144.

<sup>3</sup> Voir notamment François VAIREAUX, «Étude d'élévation de la chapelle Notre-Dame du Val-des-Nymphes (commune de la Garde-Adhémar, Drôme) », *Archéologie du Midi Méditerranéen*, XII, 1994, p. 39-64 ; *Saint-Pierre, cathédrale de Genève : chantiers et décors*, dir. T. A. HERMANES *et al.*, Genève, Clefs de Saint-Pierre, 1991. Sur l'historiographie de l'étude des marques lapidaires en France, voir David MOREL, *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat [dactyl.], université Clermont-Ferrand II, 2009, vol. 1, p. 65-86.

<sup>4</sup> Yves ESQUIEU, Andreas HARTMANN-VIRNICH *et al.*, «Les signes lapidaires dans la construction médiévale : études de cas et problèmes de méthode », *Bulletin monumental*, 165-4, 2007, p. 331. Sur la terminologie, voir aussi Jean-Louis VAN BELLE, «Les signes lapidaires : essai de terminologie », dans *Actes du Colloque international de glyptographie de Saragosse*, Centre international de recherches glyptographiques, Saragosse, Cometa, 1983, p. 29-43 ; Nicolas REVEYRON, «“Marques lapidaires” : The State of the Question », *Gesta*, XLII, 2003, p. 161-170.

<sup>5</sup> Je tiens particulièrement à remercier Pierre Lançon de m'avoir précisé la signification de ces inscriptions attestées par les registres paroissiaux de Conques.

<sup>6</sup> Dans l'église d'Herentals en Belgique par exemple, des marques peintes ont été observées, voir René SANSEN, «Les marques de tailleurs de pierre dans la construction », dans *Actes du Colloque international de glyptographie de Saragosse (op. cit. n. 4)*, p. 54-55 ; pour les marques tracées sans incision, voir Y. ESQUIEU, A. HARTMANN-VIRNICH *et al.* (art. cit. n. 4), p. 339.

<sup>7</sup> Sur les méthodes de relevé des marques lapidaires, voir Nicolas REVEYRON, «Archéologie des marques lapidaires : enjeux et limites des méthodes de relevé et de mise au net », dans *Actes du XII<sup>e</sup> colloque international de glyptographie de Saint-Christophe-en-Brionnais*, Centre international de recherches glyptographiques, Braine-le-Château, La Taille d'Aulme, 2001, p. 261-281.

<sup>8</sup> Jean-Louis VAN BELLE, *Signes lapidaires : nouveau dictionnaire : Belgique et Nord de la France*, Louvain-la-Neuve, Artel, 1994, p. 29. N. Reveyron essaie de préciser des techniques de relevé par la photographie, tout en reconnaissant des inconvénients de cette méthode, voir N. REVEYRON, «Archéologie des marques lapidaires... » (art. cit. n. 7), p. 266-267.

<sup>9</sup> À l'instar de la linguistique, certains chercheurs introduisent dans les études des signes lapidaires les notions distinctes de *motif* (figure de référence) et *dessin* (réalisation matérielle du motif), qui correspondent respectivement aux *signifié* et *signifiant* de la sémantique. La notion de *marque* associe un motif et un dessin, en plus d'une fonction référentielle et d'une signification. Voir notamment Nicolas REVEYRON, «Marques lapidaires médiévales. Apports des outils de la linguistique », *Dossiers d'archéologie*, 251, 2000, p. 78-81.

<sup>10</sup> Herman JANSE, «Un corpus international des signes lapidaires : méthodologie concernant sa constitution », dans *Actes du colloque international de glyptographie de Saragosse (op. cit. n. 4)*, p. 165-172.

<sup>11</sup> J.-L. VAN BELLE (*op. cit. n. 8*), p. 32-36.

<sup>12</sup> Un losange est parfois suspendu à la traverse brisée de la lettre «A ». E. Caramello nous a fait remarquer que cette variante pourrait résulter d'un entrelacement des lettres «A » et «O ». Étant donné que le «A » à simple traverse brisée et le losange sont séparément présents à côté des arcs marqués de la variante en question, il est possible que celle-ci soit une marque double. Pourtant, il est moins assuré d'identifier le losange à la lettre «O », bien que l'on trouve dans l'épigraphie médiévale des «O » en losange. S'il s'agissait en effet de ces derniers, il serait intéressant d'étudier la culture écrite de certains constructeurs. Sur ce dernier aspect, V. Debiais a récemment proposé quelques pistes de réflexion très intéressantes, voir Vincent DEBIAIS, «Les signes lapidaires : quelques éléments de discussion », dans *La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers : enquêtes croisées*, dir. Cl. ANDRAULT-SCHMITT, La Crèche, Geste, 2013, p. 95-100.

<sup>13</sup> J.-L. VAN BELLE (*op. cit. n. 8*), p. 12-13. Récemment, certains chercheurs ont avancé un autre système de classification, pourtant proche de celui de J.-L. Van Belle, voir Y. ESQUIEU, A. HARTMANN-VIRNICH *et al.* (art. cit. n. 4), p. 332-338. L'introduction du type de marques doubles paraît cependant discutable, car celui-ci relève plutôt d'un agencement que d'une typologie morphologique proprement dite.

<sup>14</sup> C'est le cas de Saint-André-de-Rosans, voir Yves ESQUIEU, «Taille de la pierre et fonctionnement d'un chantier roman : l'exemple de Saint-André-de-Rosans », dans *De la création à la restauration : travaux d'histoire de l'art offerts à Marcel Durliat pour son 75<sup>e</sup> anniversaire*, Toulouse, Atelier d'histoire de l'art méridional, 1992, p. 99-107.

<sup>15</sup> Dans l'état actuel des connaissances, les marques cachées paraissent plutôt «exceptionnelles », voir Y. ESQUIEU, A. HARTMANN-VIRNICH *et al.* (art. cit. n. 4), p. 341.

<sup>16</sup> Les historiens de l'art consentent aujourd'hui à cette chronologie, voir Q. CAZES (art. cit. n. 1), p. 104 ; É. VERGNOLLE, H. PRADALIER et N. POUSTHOMIS-DALLE (art. cit. n. 1), p. 76.



<sup>17</sup> Sur l'avancement du chantier sous l'abbatiat d'Odolric, voir É. VERGNOLLE, H. PRADALIER et N. POUSTHOMIS-DALLE (art. cit. n. 1), p. 76.

<sup>18</sup> La rupture des travaux du voûtement entre le transept et la nef proposée par É. VERGNOLLE, H. PRADALIER et N. POUSTHOMIS-DALLE (art. cit. n. 1), p. 89, serait à nuancer.

<sup>19</sup> Sur les fonctions générales des marques lapidaires, voir J.-L. VAN BELLE (art. cit. n. 4), p. 29-43 ; N. REVEYRON (art. cit. n. 4), p. 161-170 ; Y. ESQUIEU, A. HARTMANN-VIRNICH *et al.* (art. cit. n. 4), p. 348-353.

<sup>20</sup> Anne BAUD, *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris, Picard, 2003, p. 109.

<sup>21</sup> J.-L. VAN BELLE (*op. cit.* n. 8), p. 11 ; N. REVEYRON (art. cit. n. 4), p. 163. Il est vrai que certains auteurs incluent ce premier agencement dans la catégorie de marques de montage, cela montre encore la fragilité terminologique dans la recherche glyptographique, voir Y. ESQUIEU, A. HARTMANN-VIRNICH *et al.* (art. cit. n. 4), p. 348-350.

<sup>22</sup> Sur la prise de conscience de soi au Moyen Âge, voir également Emilie MINEO, « De la définition d'un corpus au corpus d'une définition : remarques méthodologiques sur le recensement des signatures épigraphiques médiévales », *Annales de Janua*, 2, 2014 [[En ligne](#) : publié 2 avril 2014].

<sup>23</sup> Yves ESQUIEU, « Sur les traces des tailleurs de pierre au Moyen Âge : pour une lecture plus attentive des marques de tâcherons », dans *Histoire et société : mélanges offerts à Georges Duby*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992, vol. 4, p. 124.

<sup>24</sup> David MOREL, « Signes lapidaires, techniques et qualifications en Auvergne au XII<sup>e</sup> siècle », *Siècles*, 22, 2005, p. 53-66.

<sup>25</sup> Voir Yann CODOU, « La consécration de lieu de culte et ses traductions graphiques : inscriptions et marques lapidaires dans la Provence des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », dans *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval*, dir. D. MÉHU, Turnhout, Brepols, 2008, p. 253-282 ; D. MOREL (*op. cit.* n. 3), vol. 1, p. 565-573.

<sup>26</sup> Sur le symbolisme de l'arc comme lieu d'inscriptions, voir Cécile TREFFORT, « Inscire son nom dans l'espace liturgique à l'époque romane », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIV, 2003, p. 153.

<sup>27</sup> C. TREFFORT (art. cit. n. 26), p. 153.

<sup>28</sup> Y. ESQUIEU, « Taille de la pierre... » (art. cit. n. 14) ; Bruno PHALIP, « Investir les technologies : Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand », *Siècles*, 22, 2005, p. 39-52.

<sup>29</sup> B. PHALIP (art. cit. n. 28) ; D. MOREL (*op. cit.* n. 3), vol. 3, p. 134-136.

---

### ***Pour citer cet article***

Lei HUANG (2014). "Constituer, ordonner et interpréter : autour du corpus de marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques". *Annales de Janua*, n 2.

[En ligne] Publié en ligne le 02 avril 2014.

URL : <http://annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=668>

Consulté le jour/mois/année.

---

### ***À propos de l'auteur***

#### **Lei Huang**

Doctorant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. – **Laboratoire** : Histoire Culturelle et Sociale de l'Art (HiCSA - EA 4100). – **Directrices de recherche** : Quitterie Cazes et Florence Journot. – **Sujet de thèse** : *L'abbatiale Sainte-Foy de Conques aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*. – **Thématiques de recherche** : architecture et sculpture romanes, archéologie du bâti, historiographie de l'art roman.